

# vies<sup>16<sup>e</sup> édition</sup> de jardin

le rendez-vous des  
jardiniers amateurs

Vendredi 8 mai 2026 | 9h-17h  
Saint-Urcisse<sup>(81)</sup>

## Marché de producteurs

Plants divers, aromatiques, vin, fromage,  
change-plantes et vide-jardin

& rémouleur

11h

## Conversation avec Arnaud Cache

La permaculture : bien plus qu'une technique de jardinage

## Balade botanique

avec Amédée Malleret - jardinier-paysagiste

15h

Atelier « poterie primitive »  
pour les enfants

Entrée libre

Restauration sur place  
(Paëlla, dessert, vin = 15 euros)  
Réservations jusqu'au 6 mai 2026  
au 06 42 77 86 45

Organisé par Les Truffes

# vies<sup>16<sup>e</sup> édition</sup> de jardin

le rendez-vous des  
jardiniers amateurs

Vendredi 8 mai 2026 | 9h-17h  
Saint-Urcisse<sup>(81)</sup>

## Marché de producteurs

Plants divers, aromatiques, vin, fromage,  
change-plantes et vide-jardin

& rémouleur

11h

## Conversation avec Arnaud Cache

La permaculture : bien plus qu'une technique de jardinage

## Balade botanique

avec Amédée Malleret - jardinier-paysagiste

15h

Atelier « poterie primitive »  
pour les enfants

Entrée libre

Restauration sur place  
(Paëlla, dessert, vin = 15 euros)  
Réservations jusqu'au 6 mai 2026  
au 06 42 77 86 45

Organisé par Les Truffes





## RESERVATION EMPLACEMENT OBLIGATOIRE PAR CHEQUE

Bulletin à renvoyer accompagné du chèque à l'ordre de Ass. Les Truffes  
à la trésorière Mme A. Malleret, 19 rue de la Perche, 81630 Saint-Urcisse.  
Chèque encaissé la veille de la manifestation.

Nom, Prénom .....

Adresse complète .....

Code postale/ville .....

Téléphone ..... Portable .....

Email .....

### Emplacement Exposants

Extérieur : le mètre linéaire 2 € x ..... nombre mètres souhaités = ..... €

Besoin d'électricité : oui  - non

Vous êtes : un particulier  - un professionnel  - un producteur/artisan

Pour les professionnels : N° registre du commerce ou MSA .....

Pour tous N° de carte d'identité .....

Type de plantes / type de produits (description précis) .....

Signature

Renseignements : 06 42 77 86 45

**Règlement et inscription :** En raison des décrets 881039 et 881040 concernant la vente et l'échange de biens dans les manifestations publiques, les exposants voudront bien veiller à être en règle avec la législation en vigueur et fournir aux organisateurs les renseignements nécessaires afin de pouvoir être inscrits sur le registre de la manifestation.

Les organisateurs ne peuvent être tenus pour responsables en cas de perte, de vol ou de détérioration

Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique, merci.



## RESERVATION EMPLACEMENT OBLIGATOIRE PAR CHEQUE

Bulletin à renvoyer accompagné du chèque à l'ordre de Ass. Les Truffes  
à la trésorière Mme A. Malleret, 19 rue de la Perche, 81630 Saint-Urcisse.  
Chèque encaissé la veille de la manifestation.

Nom, Prénom .....

Adresse complète .....

Code postale/ville .....

Téléphone ..... Portable .....

Email .....

### Emplacement Exposants

Extérieur : le mètre linéaire 2 € x ..... nombre mètres souhaités = ..... €

Besoin d'électricité : oui  - non

Vous êtes : un particulier  - un professionnel  - un producteur/artisan

Pour les professionnels : N° registre du commerce ou MSA .....

Pour tous N° de carte d'identité .....

Type de plantes / type de produits (description précis) .....

Signature

Renseignements : 06 42 77 86 45

**Règlement et inscription :** En raison des décrets 881039 et 881040 concernant la vente et l'échange de biens dans les manifestations publiques, les exposants voudront bien veiller à être en règle avec la législation en vigueur et fournir aux organisateurs les renseignements nécessaires afin de pouvoir être inscrits sur le registre de la manifestation.

Les organisateurs ne peuvent être tenus pour responsables en cas de perte, de vol ou de détérioration

Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique, merci.